HÉLAS! IL EST MORT!

(Mirabeau)

Lorsque l'on voit un homme de génie occupé tout entier du bonheur d'une nation, donner une impulsion salutaire aux esprits, les subjuguer pour leur propre intérêt, il semble qu'un tel homme ne devroit point mourir, ou que la providence devroit au moins lui accorder de longs jours; lorsqu'on le voit au comble de la gloire, lorsque sa réputation le fait vivre en quelque sorte dans tous les lieux à la fois, on ne conçoit pas comment la mort peut attaquer un tel homme; l'idée de destruction ne peut s'unir avec celle que nous nous sommes formés de lui, et nous l'avons déja perdu, que nous ne pouvons encore le croire.

C'est ce que nous venons d'éprouver à l'égard du grand orateur que nous avons perdu. Sa mort nous a paru un songe: accoutumés à attacher son nom à tous les grands décrets, à le regarder comme une des principales colonnes d'une constitution immortelle, nous nous demandons: est-il bien vrai que Mirabeau ne soit plus?

De quelque côté que nous l'envisagions, c'est pour l'état une perte irréparable; il avoit presque toutes les qualités qui font le grand orateur; aux conceptions les plus vigoureuses, à la logique la plus ferme, il joignoit une ima-

gination brillante et élevée ; si un goût plus sévère eût toujours conduit sa plume, si son style eût été quelquefois plus naturel et moins néologue, je ne balancerois pas à le placer au-dessus de l'orateur Romain ; car on ne peut comparer sa manière avec la simplicité mâle et austère de Démosthènes.

Considéré comme homme d'état, comme publiciste, il laisse un grand vide dans notre assemblée nationale. Personne n'abordoit comme lui une question politique, personne n'avoit mieux médité ni étudié les ressorts de ces grandes machines, qu'on appelle gouvernement ; personne ne connoissoit mieux les rapports des hommes entr'eux, leurs besoins et leurs devoirs, ainsi que les rapports et les obligations réciproques des peuples. Son imagination n'exagéroit rien ; il n'a jamais donné dans les extrêmes, en fait de politique.

Il n'avoit pas été assez de temps membre du département, pour que l'on puisse juger exactement jusqu'à quel point il y auroit été utile; mais un caractère bien prononcé, une fermeté inébranlable, qui s'étoit déja montrés dans quelques occasions, donnoient lieu d'espérer qu'il empêcheroit le département de mollir devant le peuple, et de s'écarter en cela des vrais principes de l'administration.

Sans doute, sa vie n'est pas exempte de reproches. C'est une fatalité attachée aux hommes d'un grand talent, que s'ils sont quelquefois égarés par leurs passions, ils vont plus loin que le commun des hommes. Je ne veux pas ici remuer ses cendres; son génie, les

grands services qu'il nous a rendu depuis la révolution, doivent effacer toutes fautes, faire oublier tous ses torts. Quand nous ne lui devrions que le décret sur la paix et la guerre, quand nous ne lui devrions que les assignats, quand enfin il n'auroit fait d'autre bien que d'imposer, par son génie, par ses réparties promptes et lumineuses comme l'éclair, silence et respect aux deux partis extrêmes de l'assemblée nationale, nous ne saurions être assez reconnoissans. Souvent il les a empêchés de se livrer à des violences ou à des écarts dont la France auroit été tôt ou tard la victime.

Je dirai donc à tous les François comme M. de Liancort à l'assemblée nationale : dans les derniers jours de sa vie, il s'étoit engagé solemnellement à poursuivre de toutes ses forces les factieux de tous les partis. Nous n'avons pas ses grands moyens, mais il en est d'autres qui peuvent y suppléer ; c'est l'union, la sainte coalition de tous les gens de bien, leur raliement autour de la constitution. Mirabeau étoit devenu, en quelque sorte, le centre de l'assemblée, qui étoit elle même le centre de la nation. Eh bien ! Mirabeau n'est plus, il est digne d'une nation libre de montrer qu'elle n'a pas besoin de tel homme en particulier, qu'elle se suffit à elle-même.

Vous pleurez un de vos plus grand législateurs. François ! il est un moyen d'honorer ses mânes ; vous pouvez, il est vrai, aller autour de son cercueil augmenter le cortège funèbre ; j'aime en vous cette marque d'attachement, ces regrets qui lui sont dûs. Mais cela ne suffit pas : depuis long-temps son ame s'indignoit à la vue de ces tronpes de factieux qui,

dévorés d'ambition, troubloient la tranquillité publique, déchiroient le sein de la France et vouloient nous ravir notre sainte liberté. Héritez de ses grands sentimens, jurez sur sa tombe de respecter, la constitution à laquelle il a travaillé avec tant de courage; de n'aimer qu'elle, de ne suivre qu'elle, de lui sacrifier tout intérêt sordide, toute passion, de vous déclarer les ennemis de quiconque voudra que ses propres idées, que ses prétentions, l'emportent sur la loi et sur la volonté générale. Défiez-vous également et de ceux qui s'opposent à la révolution et de ceux qui veulent l'exagérer. C'est à un seul point qu'il faut vous fixer : à la constitution. Elle est déja presqu'entièrement faite. Mirabeau a du moins assez vécu, pour vous aider par ses lumières à en poser toutes les bases, à en dresser les principaux articles. Ce qui vous reste à faire n'est pour ainsi dire que la conséquence à en tirer; consolez-vous. Le génie de la liberté ne nous manquera pas; si nous voulons le consulter, si nous cherchons la liberté où elle est, nous la trouverons.

Où est la liberté? Dans le respect dû à la loi. Car si l'on ne respecte pas la loi, on ne respecte pas la volonté de la nation. Un petit nombre d'hommes méprise alors la décision de la société entière, s'y soustrait, et s'érige en souverain. Si la nation souffre de tels attentats, elle est esclave, puisqu'elle reconnoît d'autres volonté que la sienne, elle est rentrée sous le despotisme, elle abjure ses droits. O toi qui toute ta vie détestas les tyrans, toi qui dès ta première jeunesse leur déclaras la guerre, et qui eus tant de fois à souffrir de leurs vexa-

tions cruelles, tu sortirois de ta tombe, et tu t'écrierois : que vous importe d'avoir pour maître la classe la plus riche ou la plus pauvre de la société? Si c'est une classe qui règne, et non la loi, vous n'avez plus de liberté, vous avez anéanti mon ouvrage. Peut-être même si vous aviez la liberté du choix, devriez-vous préférer d'être asservis aux riches, qui du moins ont les formes plus douces, qui ont une éducation plus soignée, et de plus grandes lumières. c'est donc à tous les honnêtes gens à opposer aux écarts de la populace une force irrésistible, une barrière insurmontable. Il faut à quelque prix que ce soit réprimer ces émeutes, étouffer les séditions naissantes. Ceux qui veulent détruire notre constitution n'y parviendront jamais; mais ceux qui s'imaginent à tous momens qu'on l'attaque, qui préviennent les assauts qu'on pourroit lui porter en tombant sur des personnes qu'ils suspectent, et dont ils veulent scruter les intentions, ceux-là auront bientôt détruit la liberté. Un faux respect pour la loi, la leur fait enfreindre. Il paroît qu'on les égare à dessein. Mais c'est aux bons citoyens à les éclairer de tous leurs pouvoirs; c'est aux magistrats, aux hommes revêtus de l'autorité de la loi à les punir, s'ils ne suivent pas les bons conseils, s'ils ne restent pas dans les bornes du devoir. C'est sur-tout à eux à tâcher de découvrir les chefs de ces factieux qui dirigent cette multitude ameutée, et d'en faire un grand exemple. Mais sous le vain prétexte qu'on ne peut pas découvrir les chefs, il faut bien se garder de pardonner à toute cette multitude, et de la laisser maîtresse d'attaquer la liberté et la sûreté des citoyens; autrement il n'y a plus de loi.

Quelle est donc la manière la plus efficace de faire respecter la loi? Elle nous est indiquée par la constitution même. C'est de reconnoître un centre unique de toutes les forces, de tous les pouvoirs de l'empire. On pouvoit craindre une puissance si redoutable, lorsque ceux qui avoient quelque part à l'autorité, étoient attachés à l'ancien système, et perdoient tout en la perdant. Mais aujourd'hui que tous ceux qui participent à l'administration ont été choisis par le peuple, à cause de leurs vertus et de leur patriotisme; aujourd'hui que leur intérêt les porte même à soutenir la révolution de toutes leurs forces; aujourd'ui que nous avons de bons ministres, et enfin, ce qui est la raison la plus essentielle et la plus péremptoire, bien sûrs aujourd'hui du cœur de notre roi, et de son attachement à la constitution, pourquoi craindrions-nous de nous en rapporter à lui, de lui voir exercer la plénitude des pouvoirs que la loi remet en ses mains! Entourré, pressé de toutes parts, des vrais amis de la liberté et de la révolution, sollicité bien plus encore par son amour pour les François, comment veut-on qu'il tente de ramener un ordre de choses, où l'état n'auroit à attendre que de nouvelles pertes, et où il n'auroit rien à espérer, pas même le succès? car les gardes nationales, dont nous devons l'établissement à l'illustre mort que nous pleurons aujourd'hui, ne prêteroient jamais leur ministère à des traîtres qui n'aimeroient que la servitude.

Suivons donc l'ordre tracé dans la constitution. Que le roi plane sur tous les pouvoirs, car il faut un chef unique à un grand empire; qu'aux pieds du trône s'élèvent, par gradation,

les corps administratifs selon la nature et l'étendue de leurs pouvoirs ; qu'il règne entr'eux la distance marquée par la loi ; que les districts restent toujours soumis aux départemens, et les municipalités aux districts ; autrement tout est confondu. Si tous les corps étoient égaux, en cas de partage et de diversité d'opinions, le peuple ne sauroit plus à qui obéir : au lieu que si les corps administratifs marchent sur la ligne que la loi a tracée, l'accord le plus parfait régnera dans le gouvernement, le peuple voyant en eux l'exemple de la soumission, sera naturellement conduit à l'obéissance, et si quelque partie égarée osoit encore la refuser et apporter des obstacles à l'exécution de la loi, cet accord même des corps administratifs qui se soutiendroient, se fortifieroient les uns par les autres, l'auroit bientôt fait rentrer dans les bornes du devoir.

Fidèles à tes principes, Mirabeau, oui nous jurons de n'employer jamais qu'au bien de la patrie, notre esprit et nos forces ; de maintenir ce sage équilibre, cette dépendance réciproque des différens pouvoirs. En un mot nous nous déclarons, comme toi, les ennemis des factieux de tous les partis. Nous les poursuivrons de quelque côté qu'ils se réfugient à droite ou à gauche. Enfin la loi régnera, cette loi que tu nous aidas à achever par ton génie.